

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1965)
Heft: 32

Artikel: Les plus grandes entreprises suisses
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1028960>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 10.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

La mort d'un colonel

Les événements de novembre 1932 ne sont pas encore oubliés et la mort du commandant de l'école de recrues chargé du service d'ordre donne un exemple excellent de la manière dont l'information varie, même avec ce qu'on appelle le recul de l'histoire.

Les variations portent sur les points suivants : l'ordre de tirer ; la qualité des manifestants (communistes). En revanche, omission générale du fait que la manifestation n'était qu'une contre-manifestation répondant à une assemblée provocatrice de l'Union nationale d'Oltramar. Enfin certains communiqués trouvent plus discret de ne pas rappeler qu'il y eut des morts.

Voici quelques rapprochements :

A.T.S. (publiée par le « Journal de Genève ») : 24 lignes dont 3 sur ces événements : « Il commanda notamment deux écoles de recrues à Lausanne en 1932 et dirigea les jeunes soldats qui ouvrirent le feu à Genève sur les manifestants. »

La Tribune de Lausanne : 55 lignes dont les 7 suivantes : « C'est lui qui commanda l'école de recrues de Lausanne en novembre 1932 pour rétablir l'ordre à Genève lors des troubles fomentés par Léon Nicole et ses amis. Il avait donné l'ordre de tirer et il y avait eu douze morts. »

La Suisse : 53 lignes et une photo ; les neuf lignes suivantes nous intéressent : « En novembre 1932 il fut envoyé à Genève à la tête de son école de recrues pour rétablir l'ordre que Léon Nicole et ses amis communistes voulaient détruire. Il avait donné l'ordre de ne tirer qu'en cas d'extrême nécessité. Mais ses 150 soldats étaient débordés par 5000 manifestants, les recrues durent ouvrir le feu et il y eut douze morts. »

L'Express : 9 lignes dont les 5 suivantes : « Il commanda notamment deux écoles de recrues à Lausanne en 1932, et dirigea les jeunes soldats qui ouvrirent le feu à Genève sur les manifestants communistes. »

Voici comment les événements étaient vus à gauche, il y a 30 ans :

Dans son édition de 1934, l'« Almanach socialiste » publiait le texte suivant à la date du 9 novembre 1932 : « Genève. Manifestation antisocialiste de l'Union nationale, contre-manifestation socialiste devant la Salle communale de Plainpalais. Dans son affolement, le Conseil d'Etat appelle la troupe des recrues venues de Lausanne. Résultat : la foule désarmée est mitraillée : 13 morts, 65 blessés. Consternation en Suisse. Le Conseil d'Etat responsable de cet assassinat, fait jeter en prison Nicole et beaucoup d'autres militants. La presse universelle condamne les autorités genevoises. »

Les plus grandes entreprises suisses

Les entreprises suisses ont, ce printemps, selon la coutume, publié leurs comptes d'exploitation pour 1964. Quelques-unes, dont Nestlé, ont publié pour la première fois leur chiffre d'affaires (pour Nestlé, étant donné que nous avions consacré une étude à cette entreprise, il sera intéressant de comparer nos estimations avec les renseignements nouveaux que fournit le rapport de gestion du Conseil d'administration ; nous attendrons pour le faire le compte-rendu de l'assemblée générale qui a eu lieu le 7 mai).

Sur la base de ces informations, dont la valeur est relative, car il ne s'agit pas de bilans consolidés, il est possible d'établir quelques comparaisons et un classement des entreprises suisses. Voici l'ordre de grandeur, établi par M. W. Meyer, dans la « National Zeitung », sur la base du chiffre d'affaires. Il s'agit des entreprises privées (cette limitation est regrettable, car il serait intéressant de montrer le rang d'une entreprise comme les C.F.F.) de l'industrie, du transport et du commerce. Certes, on peut discuter la valeur d'une comparaison entre le chiffre d'affaires d'un commerce et d'une industrie ; on peut regretter de ne pas voir apparaître l'importance des grandes banques suisses. Et pourtant, ces renseignements sont de grand intérêt.

Entreprises	Chiffre d'affaires en millions	Nombre d'employés pour l'ensemble du groupe	Chiffre d'affaires par employé
1. Nestlé	6330	83 800	68 000
2. Brown Boveri	2560	76 500	33 500
3. Hoffman/Roche	2500	—	—
4. Coopératives de consommation	1949	29 160	67 000
5. Migros	1712	22 635	75 000
6. Ciba	1692	26 500	64 000
7. Geigy	1575	17 200	96 000
8. Sandoz	1077	14 700	74 000
9. Alusuisse	1050	18 800	56 000
10. Uségo	1000	12 900	77 000
11. Sulzer	988	21 600	45 700
12. Ursina	858	—	—
13. Georg Fisher	650	13 900	—
14. Swissair	566	8 700	66 000

Il faut relever l'excellent rang des Coopératives et de Migros ; ensemble, ces deux entreprises peuvent exercer une influence décisive sur la distribution en Suisse. Rappelons que le groupe Jelmoli - Innovation dont nous parlions dans notre dernier numéro annonçait 460 millions de chiffre d'affaires. En comparaison, Coop : 1949 ; Migros : 1712.

La diffusion de D. P.

L'expérience nous le confirme. Ce sont les abonnés qui peuvent le mieux nous trouver d'autres abonnés. Les adresses utiles, ce ne sont pas dix pages de l'annuaire téléphonique prises au hasard, mais la carte postale qui nous signale un ou deux noms, sélectionnés, recommandés.

Depuis le début de l'année, la moyenne des abonnés nouveaux est de 30 par mois (amplitude : de 40 à 20). Avant le creux des vacances d'été, nous comptons encore sur votre amitié. Nouveau concours dès maintenant jusqu'au 1^{er} juillet.

Etait en jeu jusqu'au 1^{er} mai « Le Christ s'est arrêté à Eboli ». Voici le palmarès. Précisons encore pour ceux qui nous ont recommandé des adresses ces tout derniers jours et dont l'effet n'a pas pu être vérifié, que nous en tiendrons compte pour notre prochain enjeu.

Nous ont procuré des abonnés : MM. Sutter-Pleines, Satigny ; Velan Yves, La Chaux-de-Fonds ; Dupraz F., Lully ; Contesse André, Lausanne ; Schneider A., Pully.

Nous ont envoyé des adresses utiles : MM. Contesse A., Lausanne ; Perrin M., Lausanne ; Velan Yves, La Chaux-de-Fonds ; Schneider A., Pully ; Paquier J.-P., Pully ; Blanc P., Lausanne ; Schmetz J., Villars-Bonzen ; Zahnd M., Lausanne ; Dupraz F., Lausanne ; Torracinta, Genève ; Tschaler J.-P., Onex ; Castiglione, Genève ; Zutter Philippe, Chaumont ; Charpié Noël, Bévillard ; Clavel J.-P., Lausanne ; Grobety D., Vevey ; Sutter-Pleines, Satigny ; Capt Philippe, Montblession ; Duvoisin R., Dombresson ; Bidal Denise, Lonay.

C'est M. Sutter à Satigny qui est le vainqueur et qui recevra le livre offert par Ruth Dreifuss.

Les comptes de « Domaine Public » Le « Canard » et le « Nouvel Observateur »

On sait qu'un conflit pénible oppose « Le Canard Enchaîné » au « Nouvel Observateur ». D'où vient l'argent, demande le Canard ? D'où vient la publicité ?

Le point de vue du Canard est faible. D'une part, il est souvent arrivé que de l'argent de la bourgeoisie française ait financé, sans disqualification, une presse de gauche de qualité. Faut-il rappeler les liens Roger Stéphane - famille Worms ou le fait que Pierre Naville est un Naville, que Guérin est un grand bourgeois ? Autant il est utile de connaître les rapports confidentiels qui unissent telle branche du capitalisme à telle autre et de marquer les subordinations, autant il est abusif de suspecter automatiquement l'indépendance d'un homme qui apporte de l'argent. C'est du gauchisme facile. Un journal se juge sur son contenu. Après la richesse des premiers numéros, le « Nouvel Observateur » nous a semblé chercher son ton. Il soigne plus la qualité du papier et le générique qui révèle des collaborations fort brillantes que la ligne doctrinale. On regrette que la collaboration de Mallet, de Martinet se fasse rare. On est un peu surpris d'entendre qu'il loue les ondes d'Europe I pour assurer sa publicité comme « Lui ». Au fond, « L'Observateur » tend à prendre la place de l'ancien « Express ». La diversité y gagne, la rigueur y perd.

D. P.

Personne ne nous a soupçonné d'être financé par Rothschild ou jaloux de toucher des subventions de Pro Helvetia. Si nous publions nos comptes, c'est qu'au moment du lancement, nous avions décidé de le faire selon une tradition de la presse ouvrière syndicaliste du début du siècle ; de même, nous avions demandé dans un de nos premiers numéros que les partis politiques publient leurs comptes. Comme nous avons lancé D. P. à fin octobre 1963, le bouclement comprend quelques mois de l'exercice 1963 et l'année 1964.

Association¹

Finance des associés	1100.—
Dons	225.—
Dépenses	177.50

Journal

Abonnements	24 352.80
Vente au numéro ²	695.60
Dons ³	1611.60
Imprimeur	16 318.45
Clichés	135.65
Collaboration de tiers	40.—
Frais généraux divers	2 323.—
Port du journal	491.70
Plaques-addresses	432.95
Abonnements à d'autres revues	78.70
Réserve d'exploitation ⁴	7 987.05
	27 985.— 27 985.—

¹ Pour lancer le journal, nous avons créé une association. Nous avons déboursé 100 francs chacun et pris l'engagement d'aller, cas échéant, jusqu'à 500. Tous ceux qui s'intéressent à D. P. peuvent demander à être membres de l'association aux mêmes conditions.

² Vendu 35 centimes au distributeur.

³ Tous les dons sont des dons privés ; aucun subside d'une association quelconque ; les dons sont de quelques francs à 50 francs. Un seul de plus de 100 francs.

⁴ Comme les comptes sont bouclés en décembre, beaucoup d'abonnés ont à cette date renouvelé leur abonnement. Nous leur devons donc une vingtaine de numéros. Cette dette correspond assez exactement à la réserve. Les comptes sont donc à peu de choses près équilibrés. Sans perte, ni bénéfice, si l'on tient compte de la mise initiale de l'association.

Les comptes ont été établis par Serge Maret et approuvés le 24 avril 1965.